

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 12 janvier 2021

LES DOUANIERS DE NARBONNE SAISISSENT 327 kg DE CANNABIS DANS UN VEHICULE VOLE CONDUIT PAR UN CHAUFFARD DE 21 ANS

Mardi 5 janvier, les douaniers de la brigade de Narbonne ont interpellé un homme âgé de 21 ans qui avait tenté d'échapper au contrôle de son véhicule en conduisant très dangereusement. 320 kg de résine et 6 kg d'herbe de cannabis ont finalement été découverts dans la voiture qui circulait avec de fausses plaques et avait été déclarée volée en 2019. L'infacteur, jugé en comparution immédiate tard hier soir, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement.

A 10h30 mardi dernier, en contrôle dynamique sur l'A9, trois motocyclistes des douanes de la brigade de Narbonne sélectionnent, pour le contrôler, un véhicule immatriculé en France avec une personne à bord. Alors que les motards s'engagent à sa suite, le chauffeur bifurque à très vive allure en direction de l'A61 et de la sortie Narbonne-Est qu'il emprunte finalement en percutant la barrière de péage. Le chauffard est poursuivi pendant plusieurs kilomètres, prends des ronds-points à contresens, fait des embardées, des glissades, roule à 150 km/h dans des zones limitées à 70 km/h et abandonne finalement le véhicule 3 km après Narbonne, sur une route gravillonnée. Il tente de s'enfuir à pied en pleine campagne mais est rapidement rattrapé et maîtrisé par les agents motocyclistes.

La fouille du véhicule permet de découvrir 320,46 kg de résine de cannabis et 6,18 kg d'herbe de cannabis ainsi qu'un jeu de plaques d'immatriculation espagnole. L'identification du véhicule, qui circule avec de fausses plaques, permet d'établir qu'il s'agit d'un véhicule volé en Isère en 2019.

Après son audition par les services douaniers, l'intéressé, un homme de 21 ans originaire de Nice est remis à l'antenne du SRPJ sur instruction du Parquet de Narbonne. Jugé en comparution immédiate dans la nuit, il a été condamné à cinq ans de prison, une amende douanière de 15 000 € et la confiscation des stupéfiants et du véhicule.

Il s'agit d'un début d'année très actif pour la brigade des douanes de Narbonne qui réalisait également deux jours plus tard une saisie de 50 kg de résine de cannabis et 48 kg d'herbe de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/8J0b6Q>

Crédit images : Douane française

Bureau de la communication :
01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr